



Monsieur le Procureur de la République
du Tribunal de Grande Instance
6, rue Joseph Autran
13006 MARSEILLE

Marseille le 29 septembre 2022

Objet : Plainte par suite de tirs par arme à feu visant le domicile de notre Secrétaire.

Monsieur le Procureur de la République,

Le mercredi 14 septembre 2022, entre 7h15 et 7h40, des tirs par arme à feu ont visé le domicile du secrétaire de notre fédération, M. Raymond MARTINI.

Les impacts ainsi que les plombs ont été constatés sur la porte du garage par la gendarmerie de Gréasque et photographiés.

Monsieur Raymond MARTINI est Président de l'Association de Protection des Collines Peypinoises, association membre FNE13 et nous pensons que c'est en raison de ses actions d'intérêt général au sein de FNE13 qui lui ont valu également l'incendie dans le même temps d'un véhicule volé devant son portail ainsi que l'effraction et l'incendie de sa boîte aux lettres.

En effet, depuis 2013, date de la création de l'association, M. Martini, des membres de sa famille et aussi les présidents successifs de notre fédération même, font l'objet de pressions et de menaces particulièrement graves de la part de riverains dont les projets immobiliers sont contrariés par nos actions contentieuses qui ont pour objet de sauvegarder espaces naturels boisés et corridor écologique.

A noter que malgré le dépôt de plusieurs plaintes et d'une constitution de partie civile, leurs agissements s'intensifient :

- Depuis 2013, dégradation de son véhicule, menaces et intimidations,
- 9 mars 2021 – Lettre de menaces de mort,
- 14 juin et 6 août 2021 – Dépôts de déchets toxiques devant le portail.

Dans le cas présent, M. Raymond Martini était absent de son domicile au moment des faits, sa présence dans le garage au moment des coups de feu aurait pu être dramatique. Les pompiers alertés par le voisinage ont pu intervenir rapidement et éviter un grave incendie. Seules des branches d'un chêne vert ont brûlé, les pins proches, fort heureusement, n'ont pas eu le temps de s'enflammer. La gendarmerie de Gréasque a constaté les dégâts.

De pareils agissements ne sauraient rester plus longtemps impunis, aussi nous vous demandons que suite soit donnée dans les meilleurs délais aux plaintes déposées et de prendre toutes mesures utiles afin de faire cesser ces actes de plus en plus menaçants.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Procureur de la République, nos plus respectueuses salutations.

Richard Hardouin - Président FNE13

hardouinrichard@free.fr

06 87 77 35 63

France Nature Environnement Bouches-du-Rhône

Fédération départementale des Associations de protection de la nature et de l'environnement

Cité des Associations - Boite n° 340 - 93 La Canebière - 13001 Marseille

06.52.35.35.09 - www.fne13.fr